



25 novembre

Journée internationale pour l'élimination de la violence contre les femmes

Les manifestations du sexisme au travail sont multiformes et passent trop souvent inaperçues. L'UNSA, qui a mis en place des modules de formation et de sensibilisation auprès de ses adhérentes et adhérents, milite pour une tolérance zéro contre la violence et le harcèlement, dans nos syndicats, dans les entreprises, dans la société.

La date du 25 novembre est l'occasion de le rappeler.

Tolérance

ZÉRO

contre la violence et le harcèlement



Une femme sur trois a déjà été harcelée ou agressée sexuellement sur son lieu de travail.

8%

des femmes interrogées ont subi une pression afin d'obtenir un acte de nature sexuelle (par exemple un rapport sexuel en échange d'une embauche ou d'une promotion)

13%

des femmes interrogées se plaignent de contacts sur une zone génitale ou érogène comme par exemple une main sur les fesses, une étreinte forcée ou un baiser volé.






74%

des femmes interrogées disent avoir déjà vécu une forme d'agression sexuelle dans les transports en commun

Source : enquête viehealthy.com pour IFOP

Les revendications de l'UNSA

Des mesures concrètes doivent être prises :

-  Accueil, accompagnement et hébergement des victimes de violences conjugales
-  Formation des professionnels prenant en charge ces victimes, personnels médicaux évidemment, mais également forces de l'ordre lors des dépôts de plainte.
-  Mise en place de sessions de sensibilisation et de formation dans les entreprises
-  Budgets alloués aux associations œuvrant quotidiennement sur le terrain
-  Ratification par la France de la convention 190 de l'OIT concernant l'élimination de la violence et du harcèlement dans le monde du travail